

Le 1^{er} octobre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant l'autoroute 20, échangeur 305 (route 171) à
Lévis – lots 1 963 115 et 4 100 804**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 septembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. avis de correction daté du 5 juin 1985, 2 pages;
2. avis d'infraction daté du 8 juillet 1985, 1 page;
3. rapport d'accident technologique du 12 novembre 2007, 6 pages;
4. rapport d'accident technologique du 12 avril 2013, 3 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214



AVIS DE CORRECTION

Sainte-Foy, le 5 juin 1985

RECOMMANDE

Monsieur 53/54
Pétro-Canada
1500 Atwater
Montréal, QC
H3Z 1X5

OBJET: Eau d'alimentation
Restaurant Chatelaine Ltée

N/DOSSIER: 603

Monsieur,

Les résultats d'analyses bactériologiques d'échantillons d'eau prélevés à votre établissement en date du 85.05.30, démontrent la présence d'une contamination bactérienne.

Nous devons donc vous informer que vous contrevenez à l'article 3 du "Règlement sur l'eau potable".

Par conséquent, nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures suivantes:

1. Avertir la clientèle de votre établissement que l'eau est impropre à la consommation et qu'on doit la faire bouillir cinq (5) minutes avant de la consommer.
2. Vous assurer que la prise d'eau est protégée contre l'infiltration des eaux de surface.
3. Identifier les causes possibles de contamination de cette prise d'eau.
4. Effectuer les travaux correctifs nécessaires pour éliminer les causes de pollution de la prise d'eau.
5. Procéder à la désinfection de la prise d'eau, des réservoirs et du réseau de distribution d'eau potable. (Voir procédure de désinfection ci-jointe).
6. Une fois la procédure de désinfection complétée, vous devez faire effectuer, par un laboratoire accrédité, des analyses bactériologiques (coliformes et coliformes fécaux) d'échantillons prélevés quotidiennement pendant deux (2) jours consécutifs (article 12 du "Règlement sur l'eau potable").
7. Vous devez nous faire parvenir les résultats de ces analyses.

.../2

L'eau sera redevenue conforme au Règlement, lorsque les analyses indiqueront absence totale de bactéries coliformes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Roger Garneau à notre bureau Lévis, au numéro de téléphone 833-7517.

Nous comptons recevoir les résultats d'analyses d'ici quinze (15) jours et nous vous rappelons qu'une eau de bonne qualité est essentielle à l'opération de votre établissement.

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du Service
Récréatif et Agricole

Robert Lortie, ing.

p.j.: Résultats des analyses
Liste des laboratoires accrédités
Procédure de désinfection



AVIS D'INFRACTION

Ste-Foy, le 8 juillet 1985

RECOMMANDÉ

Monsieur 53/54
Valnic Inc.
1230 Chemin Olivier
Bernières
Ctè Lévis, QC
G0S 1C0

OBJET: Eau d'alimentation
Restaurant Chateleine Ltée

N/DOSSIER: 603

Monsieur,

La présente est pour faire suite à l'avis de correction que nous vous avons expédié par courrier recommandé le 5 juin 1985.

Par cet avis, nous vous demandons de prendre les dispositions nécessaires pour corriger les problèmes de contaminations de l'eau de consommation du dit établissement et de nous démontrer que l'eau est redevenue conforme au "Règlement sur l'eau potable".

Or le délai accordé est maintenant écoulé et le Service concerné n'a toujours pas reçu les résultats d'analyses de l'eau démontrant que le problème est corrigé.

Je crois que le délai accordé est plus que suffisant et que vous serez en mesure, dès la réception de la présente, de nous fournir les analyses demandées.

A défaut de vous conformer, je me verrai dans l'obligation de transmettre votre dossier à notre Service Juridique avec instruction de prendre les procédures qui s'imposent afin que la Loi sur la Qualité de l'Environnement et les Règlements qui s'y rattachent soient respectés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur régional de Québec

ORIGINAL SIGNÉ PAR

André Chamberland

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-07-25213-01

T-12-2007-11-12 - 168

Date événement: 2007-11-12 Heure événement:

Organisme imp: 23 / 24

Adr organisme:

Ville organisme:

Endroit événement: STATION-SERVICE PÉTRO PASS, CHEMIN OLIVIERS

Ville événement: LÉVIS

Produit en cause: (DIESEL) HYDRO CARBURES

Non classé:	
Classe:	3.3
ONU:	1202

Quantité: APPROXIMATIVE

Impliqué: 500

Déversé: 115

Récupéré: 110

Nb photo: 6

Tel organisme: 418-833-7514

Posté:

Code postal: G6C1K2

Code sp:

No ville: 25213

État du Produit: LIQUIDE

Aspects humains

Sans objet: X

Évacué:

Blessé:

Traité:

Hospitalisé:

Décédé:

SECTEUR: COMMERCIAL

IMPACT: INFRASTRUCTURE DE SURFACE

TYPE D'ÉVÈNEMENT: ROUTIER

SOMMAIRE: ACCIDENT ROUTIER. 1230, CHEMIN OLIVIER, ST-NICOLAS. DÉVERSEMENT DIESEL ET HUILE À MOTEUR.

Signalé: ANICK, CENTRALE 911

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 21H35

Organisme: VILLE DE LÉVIS

Fin conversation: 21H47

Téléphone: 418-832-2911

Date: 2007-11-12

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: OUI

Heure arrivée: 22H35

Environnement: ÉRIC GAUTHIER

Heure départ: 23H55

Org impliqué: M. JACQUES

Temps total: 210

Municipale: CHEF POMPIER, CHRISTIAN DORÉ-ÉMOND

Nbs sortie: 1

Autres: 23 / 24

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

Fonds urgence: NON

Per Traitement: EXTERNE

Transféré: FER

Zone: 19 X: 320546 Y: 5172177

Datum: NAD83

Signature: Jac Gauthier

Date: 2007-11-16

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-07-25213-01

T-12-2007-11-12 - 168

Rapport détaillé: 2007-11-12

21h35 : Appel de la centrale d'alerte.

La répartitrice m'avise que nous sommes en présence d'un accident routier.

21h38 : Appel au chef pompier sur place M. Christian Doré-Émond

Il m'informe qu'il s'agit d'un accident routier survenu à Saint-Nicolas. Un camion semi-remorque de la compagnie de transport 23 / 24 a renversé sur le côté au 1230, chemin Oliver près de la sortie 171 de l'autoroute 20 (sortie Saint-Étienne, route Lagueux).

Il affirme qu'en plus d'avoir renversé son chargement de boues de désencrage, le véhicule a déversé du diesel (environ 45 gallons) et d'huile à moteur (environ 6 gallons).

Le chef pompier affirme avoir disposé de l'absorbant sur le déversement en question et m'avise que ce dernier est survenu à l'extrémité ouest du stationnement annexé à la station-service Pétro-Canada.

Selon M. Doré-Émond, le déversement est contenu et les trous d'hommes situés à proximité non pas été affectés par les contaminants.

10h25 : Arrivé sur les lieux de l'accident.

Lors de mon arrivée sur les lieux, je rencontre M. Christian Doré-Émond (chef pompier). En compagnie de ce dernier j'effectue un tour d'ensemble du site de l'accident.

Je constate que de l'absorbant (granulaire) a été disposé sur l'ensemble du déversement. L'écoulement de diesel est terminé et avait pour origine une fuite dans le bouchon d'un des réservoirs du véhicule. Les pompiers ont colmatés le bouchon et la fuite.

La quantité de diesel renversée m'apparaît être inférieur au dire de M. Doré-Émond. J'estime approximativement la quantité renversée à 30 gallons (115 litres).

De plus, je constate que la quasi-totalité du chargement de boues de désencrage a été renversé au sol.

Les déversements se sont produits sur une surface asphaltée et ont été contenues rapidement. Les trous d'homme situé à proximité (environ 10 mètres) n'ont pas été affectés par les déversements.

Par la suite, je rencontre M. 53 / 54 propriétaire du camion renversé. Ce dernier s'engage à assurer le nettoyage des lieux et à disposer de façon adéquate des contaminants.

Afin d'officialiser les procédures, je demande à M. 53 / 54 de bien vouloir me télécopier le ou les billets d'opération qu'il contractera lors de la disposition des contaminants. Je lui demande de me transmettre cette information avant la fin de la semaine. Il accepte et s'engage à répondre à ma demande.

Pour ce qui est des boues de désencrage, le propriétaire a fait venir une compagnie d'excavation (23 / 24) afin de ramasser et de charger un autre camion.

Signature: Josée Gauthier

Date: 2007-11-16

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-07-25213-01

T-12-2007-11-12 - 168

Rapport détaillé: Selon les dires de M. Jacques, ces boues sont destinées à 23/24 située à 23/24

2007-11-13

9h25 : Appel à M. Michel Jacques

Dans le but de valider des informations, je contacte M. Michel Jacques.

Il affirme que les travaux de nettoyage ont terminés vers les 5h00 mardi matin et qu'il a l'intention de disposer des contaminants au 23/24 Il m'assure qu'une copie du billet de disposition contracté me sera télécopiée sous peu.

Je le remercie de sa collaboration.

Par: Eric Gauthier, Intervenant

Signature:

Eric Gauthier

Date: 2007-11-16

Nom : Transport M. Jacques inc.

Municipalité : Saint-Nicolas

Date : 2007-11-12

N/D : 7110-12-07-25213-01

Photo # 1 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Le déversement de diesel avait pour origine une fuite du bouchon du réservoir droit du camion semi-remorque.

Les pompiers ont colmatés le bouchon afin d'arrêter le déversement.



Photo # 2 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Vue d'ensemble du déversement.

Photographie prise à partie du secteur nord-ouest du lieu de l'accident.

Les pompiers ont disposé de l'absorbant granulaire afin de contenir le déversement.

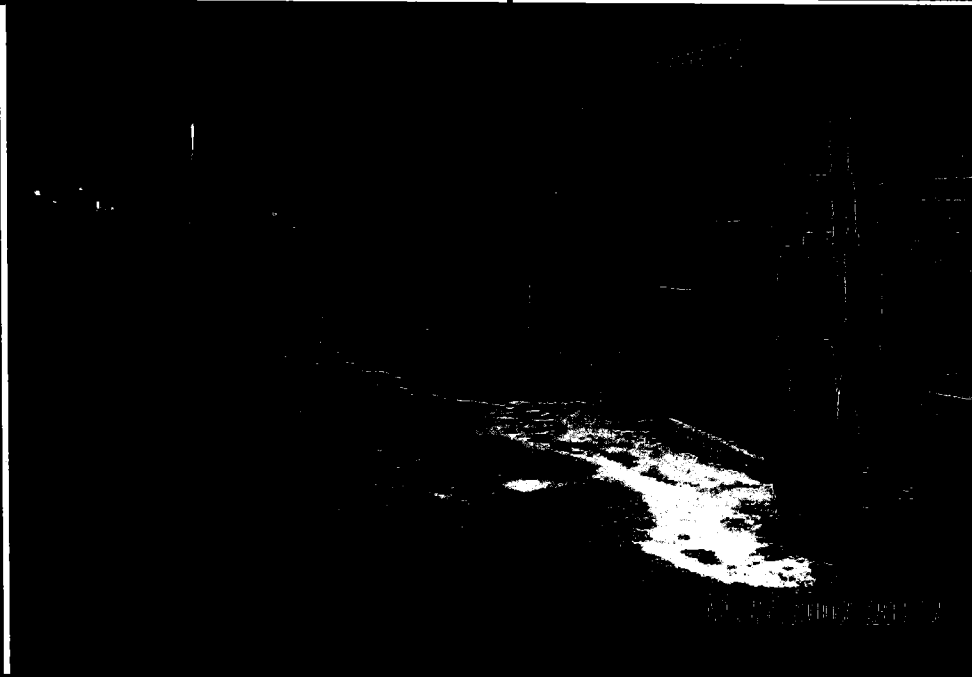


Photo # 3 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Les pompiers ont disposé de l'absorbant granulaire afin de contenir le déversement.

Photographie prise à partir du secteur nord du lieu de l'accident.



Nom : Transport M. Jacques inc.

Municipalité : Saint-Nicolas

Date : 2007-11-12

N/D : 7110-12-07-25213-01

Photo # 1 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Vue d'ensemble du déversement.

Photographie prise à partir du secteur nord-est du lieu de l'accident.

Les pompiers ont disposé de l'absorbant granulaire afin de contenir le déversement.



Photo # 2 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Boues de désencrage qui ont été déversées lors de l'accident.

Photographie prise à partir du secteur est du lieu de l'accident.



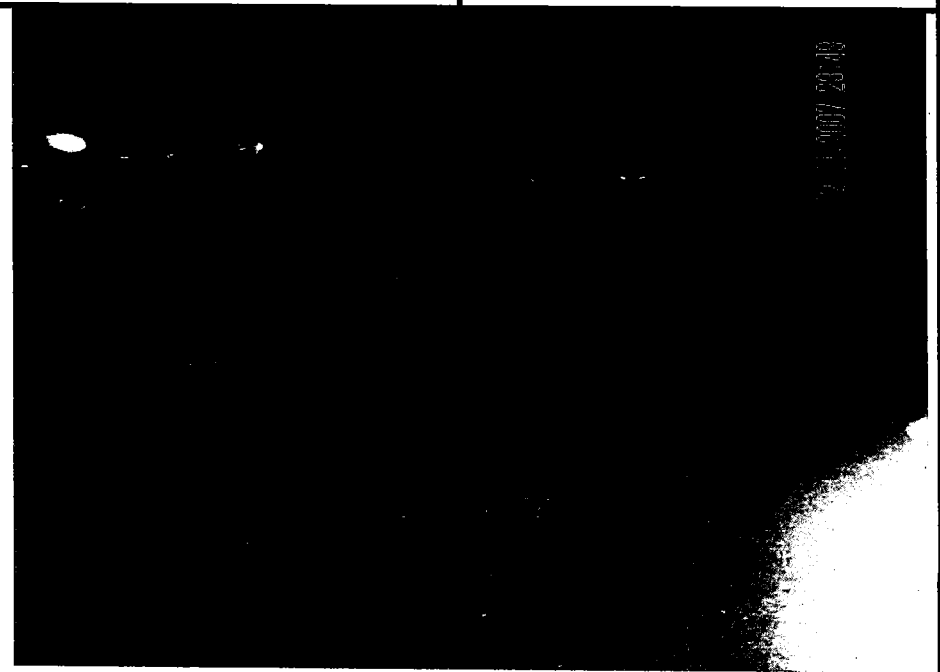
Photo # 3 :

Référence Photo : .JPG

Note :

Un des trous d'homme situé à proximité du lieu du déversement.

Ces trous d'homme n'ont pas été affectés par le déversement.



Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

COMPTE RENDU D'APPEL

Québec

A.R. 12-2007-11-12 -3012()

ALERTE

Reçue par : SOS Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ min
Date 2007-11-12 Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ min

MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Nom : Amuck Fonction : Répartition
Organisme : Service de Police Adresse :
No téléphone : (418) 832-2911 Ville : Lévis
Message : S.V.P. de jeter les papiers sur place.
Lévis (418) 520-0418

TYPE D'ÉVÉNEMENT

- Aérien () Bris d'équipement () Carcasse () Déversement illégal ()
Ferroviaire () Glissement de terrain () Incendie () Inondation embâcle ()
Inondation eau claire () Inondation Frasil () Manutention () Maritime ()
Pluie diluvienne () Réservoir () Routier () Tornado ()
Travaux illégaux () Autres ()

Explication :
Nom de la ville : Lévis No de la ville : 25213

TRAITEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Heure que le plaignant vous a appelé : Début : 21 h 32 min Fin : 21 h 34 min
Explications additionnelles : camion renversé sur le côté au 1230 Chemin d'acier. Déversement huile et d'essence. Pas de réparations ni avant pas d'autres détails

TRANSFERT (O/N) 0 Immédiat : Différé : Date :

No de région : 10 Heure que vous avez appelé : 21 h 34 min
Nom de la personne : Eric Caucher Heure du retour d'appel : 21 h 37 min
Transféré à (service ou code) : URG
Commentaires :

TRAITEMENT TERMINÉ À : 21 h 35 min Période de traitement : Int. : Ext. : Comb. : X

Signature : Françoise Lefebvre Date : 2007-11-12

Direction régionale de la Capitale Nationale
Urgence Environnement Québec
365, 55è Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24HRES : 1-866-694-5454
Télécopieur : (418) 646-1214
Internet : http://www.menv.gouv.qc.ca

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-12-25213-01

T-12- 2013-04-12 - 300805211

Date événement: 2013-04-12 Heure événement: 11:00

No ville: 25213

Organisme imp: PETRO CANADA

Tel organisme: 4185640513

Adr organisme: 1230, CHEMIN OLIVIER

Poste:

Ville organisme: LÉVIS

Code postal: G7A2M6

Endroit événement: 1230, CHEMIN OLIVIER

Ville événement: LÉVIS

Produit en cause: HUILES USÉES

État du Produit: LIQUIDE

Classe:	3
ONU:	

Quantité: LITRES

Impliqué: 1

Déversé: 1

Récupéré: 1

SECTEUR: COMMERCIAL

IMPACT: INFRASTRUCTURE DE SURFACE

TYPE D'ÉVÉNEMENT: BRIS D'ÉQUIPEMENT

Nb photo:

SOMMAIRE: DÉVERSEMENT ESTIMÉ À 1 LITRE D'HUILE LORS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN SÉPARATEUR EAU/HUILE

Signalé: 53 / 54

Retour appel: 18:20

Organisme: PETRO CANADA

Téléphone: 4185640513

Date: 2013-04-12

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: NON

Heure arrivée:

Environnement:

Heure départ:

Org impliqué:

Temps total:

Municipale:

Nbs sortie: 0

Autres:

Catégorie: 1

Transféré: FER

Signature: [Signature]

Date: 13-04-17

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-12-25213-01

T-12-2013-04-12 - 3E+

Rapport détaillé: Heure de rappel à la centrale d'alerte COG: 18:18.

On m'informe qu'au Petro Canada de Lévis (St-Nicolas) situé au 1230 Chemin Olivier, en avant-midi, lors de la réparation d'un équipement séparation eau/huile. Il y a eu un petit déversement d'huile causant de l'irisation sur l'eau de surface dans un fossé, moins de 1 litre. La réparation des installations a été réalisée par la compagnie 25/24 et ce sont ces derniers qui ont contacté la compagnie 23/24 pour qu'ils ramassent l'huile contenue dans le fossé.

À 18 :20, je contacte M 53154 détaillant du Petro Canada au 418-564-0513. Il m'indique que la compagnie Petro Canada lui a demandé de nous informer de ce petit déversement et me confirme que la quantité était négligeable mais qu'ils avaient tout ramassé. Ça s'étendait sur une flaque d'eau de 50 cm par 50 cm.

Guylaine Gaudreau, intervenante urgence-environnement

Signature: Guylaine Gaudreau

Date: 13-04-17

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 12-20130412-0229

ALERTE

Date de l'appel : **2013-04-12**
(année, mois, jour)

Reçu par : **Caroline Marquis**

Heure de réception de l'appel au COG :
18 h 10

Date événement : **2013-04-12**
(année, mois, jour)

Heure événement : **11 h**

COORDONNÉES

Nom de l'interlocuteur : **55 154**

Fonction : **Détaillant**

Organisme : **Pétro Parc St Nicolas**

Nom de la personne à rappeler : **idem**

Fonction : **idem**

Organisme : **idem**

Adresse : **1230 ch Olivier**

N° de téléphone : **418-564-0513**

Ville : **Lévis**

Localisation de l'événement : **Dans le foset derrière le Petro Parc**

Nom de la ville : **Lévis**

N° de la ville : **25213**

TYPE D'ÉVÉNEMENT

- | | | | | | | | |
|-------------|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Aérien | <input type="checkbox"/> | Bris d'équipement | <input type="checkbox"/> | Incendie | <input type="checkbox"/> | Déversement illégal | <input type="checkbox"/> |
| Ferroviaire | <input type="checkbox"/> | Glissement de terrain | <input type="checkbox"/> | Pluie diluvienne | <input type="checkbox"/> | Inondation | <input type="checkbox"/> |
| Manutention | <input checked="" type="checkbox"/> | Maritime | <input type="checkbox"/> | Travaux en milieux humides | <input type="checkbox"/> | Réservoir | <input type="checkbox"/> |
| Routier | <input type="checkbox"/> | Tornade | <input type="checkbox"/> | | | Fuite de gaz | <input type="checkbox"/> |
| | | | | | | Autres : | <input type="checkbox"/> |

Produit (s) en cause : **huile**

Quantité estimée : **inconnue**

Description sommaire de l'événement : **La compagnie 23 124 a réparé ce matin la pompe de la machine qui sépare l'huile de l'eau avant d'envoyer l'eau dans le foset.**

Une quantité d'huile minime, mais inconnu de 55 154 s'est déversé dans le tuyau jusqu'au foset. La compagnie 23 124 a été appelé et a nettoyé le foset, la machine et le ManHole.

Il voullait être certain que quelqu'un avait déclaré le déversement.

TRANSFERT

Immédiat

Différé

N° de région : **12**

Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : **18 h 15**

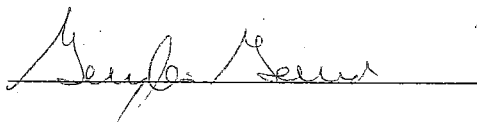
Nom de l'intervenant : **Guylaine Gaudreau**

Heure du retour d'appel : **18 h 18**

Commentaires :

TRAITEMENT TERMINÉ : 19 h 00

Signature :



Date : **2013-04-12**